



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUDE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 12 - JUIN 2021

PUBLIÉ LE 15 JUIN 2021

DGFP
- DDFIP 11

SOMMAIRE

DGFP

DDFIP 11

Arrêté donnant délégation de signature de l'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de l'Aude, en matière de contentieux fiscal à :

- M. Alain GASC, administrateur des finances publiques adjoint,
- Mme Danièle DOUGLAS, inspectrice des finances publiques



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AUDE**
Place Gaston Jourdanne
CS 80001
11833 CARCASSONNE CEDEX 9


FINANCES PUBLIQUES

Carcassonne, le 15 juin 2021

L'administrateur général des Finances publiques, directeur départemental des Finances publiques de l'Aude,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L.247 et R.247-4 et suivants ;

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à M Alain GASC, administrateur des finances publiques adjoint, à l'effet de signer :

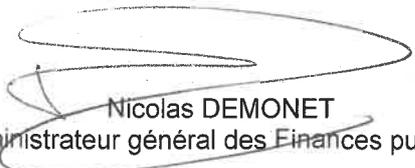
1°. En matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, sans limitation de montant ;

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Mme Danièle DOUGLAS, inspectrice principale des finances publiques, à l'effet de signer :

1°. En matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, dans la limite de 300 000 euros ;

Article 3 : Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Aude.

Le directeur départemental des Finances publiques de l'Aude,


Nicolas DEMONET
Administrateur général des Finances publiques,